Envoyé en préfecture le 28/09/2022
Reçu en préfecture le 28/09/2022
Affiché le
ID : 057-215701020-20220928-DEC20220928_01-AU

République Française
Département de la Moselle
Ville de Bousse

N°20220928/01

DECISION DU MAIRE

à la réalisation d'un aménagement qualitatif et sécuritaire de l'entrée de l'Ecole Primaire « Les Saules » - Travaux complémentaires

Le Maire de Bousse (Moselle) ;

VU les articles L2122-17 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Commande Publique,

VU l'article 142 de la loi du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique,

VU la délibération du Conseil Municipal du 2 juin 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire et autorisant notamment Monsieur le Maire ou son remplaçant à prendre toute décision concernant les marchés dont le montant est inférieur à 90 000 € HT,

VU la décision n°20220824/01 par laquelle Monsieur le Maire a décidé d'attribuer à la société EUROVIA de Florange (57), la réalisation des travaux portant sur l'aménagement qualitatif et sécuritaire de l'entrée de l'Ecole Primaire « Les Saules » pour un montant de 54 756.55€ HT,

CONSIDERANT que des travaux complémentaires sont nécessaires afin notamment de sécuriser le cheminement piétonnier et éviter les risques de chute par la pose d'une clôture,

DECIDE

Article 1er : De valider et de signer le devis de travaux complémentaires n°1 de l'entreprise EUROVIA relatif à l'aménagement de l'entrée de l'Ecole Primaire « Les Saules » d'un montant de 7 093€ HT.

Article 2 : La Secrétaire Générale est chargée de l'application de la présente décision dont ampliation sera faite à Monsieur le Sous-Préfet de Thionville, au Comptable de la Collectivité, et dont communication sera faite à l'Assemblée délibérante lors de sa toute prochaine séance.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à BOUSSE, le 28 septembre 2022

Le Maire,
Pierre KOWALCZYK

MAIRIE DE BOUSSE
Moselle